

APPEL AU SOUTIEN DE SAADIA ET HUSEIN

(Du Comité BDS France 34)

Pendant les bombardements israéliens de l'été 2014, le 3 août, nous avons reçu sur le fil d'actualité de notre compte Facebook personnel, un « post » sous forme d'un dessin rapprochant des campagnes de financement faites d'une part pour l'armée de l'Allemagne nazie, et d'autre part pour l'armée israélienne. Nous avons manqué de vigilance en partageant ce montage sans voir qu'il était accompagné d'un texte antisémite et négationniste particulièrement abject. Nous ne sommes évidemment pas les auteurs de ce post.

Le 6 août en fin d'après-midi nous avons été contactés par un ami qui avait été lui-même informé en début d'après-midi par la présidente de la LDH34 de la présence de ces posts sur nos pages. Dès la lecture du texte nous avons immédiatement effacé ces posts de nos pages FaceBook. À de nombreuses reprises, nous nous sommes publiquement expliqués, notamment dans des déclarations à la presse locale, dans des textes et des vidéos sur le site du comité BDS France 34 ainsi que sur les réseaux sociaux.

Aucun militant ne peut ignorer ces faits facilement vérifiables : toute la chronologie des événements est consultable sur le site du Comité BDS France 34. (<https://bdsf34.wordpress.com/>)

Nous sommes des militant-e-s – porte parole – du comité BDS France 34, adhérent de la Campagne BDS France qui répond à l'Appel palestinien. Celui-ci appelle les sociétés civiles du monde entier à sanctionner l'état d'Israël « jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable du Peuple Palestinien à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international : « fin de la colonisation, égalité absolue pour les palestiniens d'Israël et retour des réfugiés de 48 ». L'appel BDS prône l'égalité des droits et le refus de tout racisme.

Nous sommes totalement étrangers à toute forme de racisme et de discrimination. L'antisémitisme nous fait horreur et nous le combattons à l'égal de tous les racismes, même quand il avance masqué sous les traits « pseudo-antisionistes » d'un Dieudonné ou d'un Soral ; nous refusons tous les amalgames, confusions ou raccourcis de pensée.

Nous accuser « d'apologie du génocide et de négationnisme » est une diffamation à notre égard et une attaque politique du mouvement BDS qui est aujourd'hui la meilleure « arme » du combat non-violent mené par le peuple palestinien pour ses droits.

Au moment où la campagne BDS internationale remporte des victoires, ouvre de vrais espoirs et des perspectives pour la défense des droits du Peuple Palestinien, nous nous étonnons de l'acharnement de la LDH dont la signification nous pose question.

La plainte de la LDH a permis à la LICRA de s'emparer de cette accusation pour déclencher une offensive contre le comité BDSFrance34 demandant l'interdiction de toutes ses manifestations publiques portant ainsi entrave à sa liberté d'expression.

La plainte de la LDH a permis aux relais sionistes de se constituer parties civiles dans ce procès qui s'appuie sur une instrumentalisation des événements à partir d'une reconstruction falsifiée des faits.

Elle a permis à la LICRA, au BNVCA de Ghozlan et à « Avocats sans Frontières » de Goldnadel, (membre du comité directeur du CRIF et avocat du sinistre Ulcan) de se porter parties civiles aux côtés de la LDH dans ce procès. Nul doute qu'ils vont tenter de faire du procès qui aura lieu le 12 novembre 2015, le procès du BDS Palestinien et qu'ils vont tenter de criminaliser tous ceux qui critiquent et s'opposent à la politique d'Israël, relayant ainsi la campagne internationale israélienne contre le BDS Palestinien.

C'est pourquoi nous vous appelons à signer cet Appel au soutien et à vous rassembler dans un large Comité de Soutien :

- Pour exiger avec nous que la LDH se retire des parties civiles et nous réhabilite publiquement,
- Pour soutenir le BDS attaqué par les officines sionistes et autres organismes pro-israéliens.

Saadia, Husein et le comité BDSFrance 34. Montpellier le 7 septembre 2015

Contact : comitebdsfrance34@gmail.com